

N°8
Juin 2025



AGIR ENSEMBLE

SEMESTRIEL DE L'AGAPEJ

- Une équipe engagée pour la recherche de financements
- Retour sur la journée des 20 ans de la loi 2005
- Nouveau partenariat : accès aux dépistages
- Premiers effets de la Transformation de l'Offre & CAA
- Pourquoi adhérer ? Portraits - Témoignages ...
- Fin de chantier ! "Ateliers de Gascogne"
- Concours de pâtisserie : le podium pour P. Ribet
- Vu dans les médias : inauguration Sessad de Gaillac



ÉDITO & HOMMAGE



**ZOOM SUR ...
Commission Recherche de Financements**



**RETOUR SUR ...
La Journée des 20 ans loi 2005**



**FOCUS sur ... l'EAM Le Lauragais
Innover pour garantir le bien vieillir**



**NOUVEAU PARTENARIAT
Centre Régional de Coordination
Dépistages des Cancers**



**DOSSIER - Iers effets de la
Transformation de l'Offre / CAA**



**DÉCLIN DES ADHÉSIONS
causes et remèdes**



**TEMOIGNAGES & PORTRAITS
L'engagement associatif.
Réunion annuelle des adhérents.**



**SUR LE TERRAIN - Fin de chantier
Ateliers de Gascogne - ESAT espaces verts**



SUR LE PODIUM ! " Un pour tous, tous pour un "



Nouvelle rubrique " Vu dans les médias "

COMITÉ RÉDACTION

Armande Roques
Présidente de l'AgaPei et du
Comité de rédaction

Soazig Jegou-Le Bris
Directrice de la publication

Commission Communication
Brigitte Blanche, Marc Boudier,
Brigitte Maisonneuve, Joëlle
Prudhomme, Serge Vialonga

Contribution à ce numéro
Morgane Bernard, Nathalie
Boutté, Sylviane Fontana

Crédits photos : AgaPei et banque
images.

Conception Service communication
Imprimeur Atelier ESAT Chantecler
Papier nautilus classic 100% recyclé

ISSN 2803-6506 (imprimé)
ISSN 2804-3887 (web)





Armande ROQUES Présidente de l'AgaPei

En février et juin de cette année nous célébrons respectivement le 50e et le 20e anniversaire de 2 Lois : celles de 1975 et de 2005 qui ont marqué de leur empreinte l'accompagnement du handicap.

Rappelons-nous : 1975 , la loi Simone Veil

La loi 75-534 est la première grande loi d'orientation en faveur des personnes handicapées- aujourd'hui on dirait personnes en situation de handicap. Cette loi fixe le cadre juridique de l'action des Pouvoirs Publics avec notamment la reconnaissance du handicap par des commissions départementales (Cotorep aujourd'hui MDPH), l'obligation éducative et l'accès à des institutions spécialisées, la création d'une allocation adulte handicapé (AAH).

Sa loi jumelle (75-535) régleme les conditions de création, de financement, de formation et de statut du Personnel des Etablissements et Services du secteur.

Dans la foulée de cette loi et pendant une trentaine d'années des associations notamment parentales comme l'AgaPei ouvrent , grâce à l'appui financier de l'Etat et des Collectivités Locales, des structures et établissements dans les domaines de l'enfance (IME/IMPRO), de l'accueil pour adultes (FOT/Foyer de Vie) de l'accompagnement du handicap profond et du polyhandicap (MAS) , des structures de travail adapté (CAT aujourd'hui ESAT) souvent accompagnées par des Foyers d'Hébergement, sans compter quelques autres établissements avec des normes d'accompagnement spécifiques (FAM...).

Ces établissements demeurent aujourd'hui encore le cœur de l'activité de notre Association puisque **1500 personnes sont accueillies dans ces différents types d'établissements sans compter les 830 travailleurs en ESAT.**

La grande loi du 11 février 2005 dite "de l'égalité des droits et des chances , de la participation de la citoyenneté des personnes handicapées" plus succinctement appelé loi de l'Inclusion , a pour objectif de faciliter le maintien en milieu ordinaire des Personnes en situation de Handicap , avec ce changement radical de paradigme :

"C'est à la Société de s'adapter au handicap et non pas à la personne handicapée de s'adapter à la Société".

Pour ce faire, tous les droits et libertés citoyennes - éducation, transport, loisirs, travail, participation sociale et citoyenne - doivent être rendus accessibles aux personnes en situation de handicap, grâce à un accompagnement adapté .

Ainsi, la plupart du temps, cet accompagnement n'est plus assuré au sein d'établissements spécialisés mais par des services en milieu ordinaire qui se développent alors rapidement .

En 2025 à l'AgaPei , ce sont 570 personnes qui bénéficient de ces services – SAVS SAMSAH-SESSAD-UEM-UEE....

Et aujourd'hui ?

On peut mesurer ainsi toute l'importance de ces 2 grandes lois pour l'accompagnement du handicap mais comme souvent en France - les lois sont généreuses, les modalités d'application floues ou complexes et les financements aléatoires.

Nous ne pouvons pas nous cacher que les associations gestionnaires d'établissements et de services en charge du handicap sont confrontées aujourd'hui à la dure réalité des restrictions budgétaires et l'année 2025 est , à cet égard, particulièrement difficile.

Nos financeurs, que ce soit l'ARS ou les Conseils Départementaux reportent sur nos Associations, la diète que le contexte économique et géopolitique leur impose .

Les militants et les professionnels de l'AgaPei tout en étant conscients de ces difficultés seront, je n'en doute pas, combatifs pour que le secteur essentiel qui est le leur, soit plus "protégé" que d'autres dans ces coupes budgétaires et ne ménageront pas leurs efforts pour que les personnes fragiles qu'ils accompagnent au quotidien n'aient pas à souffrir de ces restrictions et puissent continuer dans les meilleures conditions leur "parcours de vie " .



Michel Starozinski est le papa de Laura qui travaille à Esat Occitalis à Flourens. Après une brillante carrière au CNES, il met son énergie et son intelligence au service du monde associatif en devenant administrateur de l'Adapei 31 en 2001. En 2014, il est élu Président de l'Adapei 31, en remplacement d'Henri Gréchez. En avril 2018, il devient Président de l'AgaPei (Association de Gestion d'établissements et services pour personnes en situation de handicap) en remplacement d'Alain Mathio.

**LE FAIT LE PLUS MARQUANT DU « RÈGNE » DE MICHEL STAROZINSKI :
LA FUSION DES TROIS ADAPEI DU GERS, DE HAUTE-GARONNE ET DU TARN ET DE
L'AGAPEI.**

Lors de son élection, il annonce qu'il va mettre tout en œuvre pour procéder à la fusion des trois Adapei 31 - 32 - 81 avec l'AgaPei. L'AgaPei devient donc au 30 juin 2019 à minuit, l'association " Agir avec amis, parents et professionnels pour les personnes en situation de handicap". **Les 3 P s'inscrivent dans le projet associatif et sont symbolisés par le P Majuscule de la nouvelle AgaPei**, comme pour rappeler les Parents, les Professionnels, et surtout, les Personnes en situation de handicap.

Les trois "P" sont devenus la pierre angulaire de cette nouvelle entité, illustrant la triple expertise, renforçant le dialogue entre familles et professionnels, et replaçant les personnes accompagnées au centre de toutes les attentions. **Grâce à ce regroupement, l'AgaPei est aujourd'hui l'une des plus importantes associations médico-sociales d'accompagnement de personnes en situation de handicap en France, lui conférant un poids significatif auprès des pouvoirs publics et au sein de l'Unapei.**

Michel a été à l'initiative de leur présence au Conseil d'Administration où siègent désormais trois personnes accompagnées, une par territoire.

Au total, Michel Starozinski aura été Administrateur durant 24 ans et Président durant 11 ans !

UN PRÉSIDENT MOTEUR POUR LES OPÉRATIONS BRIOCHES

C'est lui qui a donné l'impulsion, en 2016, et lancé la première édition, en proposant de financer, avec les bénéficiaires, les premiers BAO-PAO ainsi que des vélos adaptés.

Une poignée de parents bénévoles ont constitué, autour de lui, la première équipe organisatrice de cet événement solidaire annuel, et ils ont réussi à vendre 8800 brioches et à financer le premier BAO PAO.

Après cette première édition, le dispositif s'est professionnalisé, toujours sous la houlette de Michel, véritable chef d'orchestre, mais aussi gestionnaire, livreur, vendeur, animateur...

Ceux qui ont participé à cette opération annuelle connaissent bien le tableau de gestion des commandes, des livraisons et des règlements, méticuleusement conçu par Michel. Cet outil lui permettait de suivre chaque étape du processus, assurant ainsi une coordination fluide entre les différents acteurs impliqués.

Qui n'a pas vu Michel sur les stands de vente de brioches, aux côtés des adhérents et des personnes en situation de handicap, par tous les temps, sur toutes les communes, en semaine comme le week-end !

UN PRÉSIDENT DE TERRAIN

Toujours proche des familles, des personnes en situation de handicap, des équipes... Toujours disponible, à l'écoute, sincèrement soucieux de chacun. Son authenticité a marqué les esprits et touché les cœurs.

Au-delà de ses fonctions de Président d'une des associations les plus importantes en France dans le domaine du médico-social, et de toutes les responsabilités et engagements liés à cette fonction, Michel est resté un **Président proche et disponible pour les familles**.

Notamment celles qui ont traversé des périodes difficiles, voire dramatiques en raison du handicap de leur enfant. Il prenait le temps de contacter les familles, leur rendre visite, les épauler, les soutenir et trouver des solutions avec l'appui des professionnels et des instances prévues à cet effet au sein de l'association.



Comment ne pas évoquer son **action déterminante durant la pandémie de Covid-19**. Il a saisi le Conseil d'Etat pour faire modifier un arrêté préfectoral, afin que les personnes autistes puissent accéder aux parcs et jardins de la Haute-Garonne. Un acte fort, juste, qui a soulagé des centaines de familles.

Michel était proche des familles, mais aussi et surtout des personnes en situation de handicap mental avec qui il ne trichait pas. Une sincérité et une affection auxquelles les personnes accompagnées étaient très sensibles.

« C'est dans la tempête que l'on reconnaît les vrais capitaines ! »

Aux noms de toutes les personnes en situation de handicap, leurs familles et amis, les professionnels qui les accompagnent au quotidien, un IMMENSE MERCI PRESIDENT !



COMMISSION RECHERCHE DE FINANCEMENTS

Une équipe engagée pour améliorer la qualité de vie des 3000 personnes accompagnées par l'association !

Tous les ans, les parents bénévoles de la Commission Recherche de Financements œuvrent pour identifier et mobiliser des sources de financement afin de concrétiser des projets en faveur des personnes en situation de handicap, mais aussi renforcer la pérennité financière de l'association militante.

Lancé en 2012, sous l'ère de l'ex-Adapei 31, cette Commission s'est au fil des ans structurée et organisée pour répondre au mieux aux nombreuses sollicitations des établissements, des familles et des personnes accueillies sur les trois départements de l'AgaPei .

Il est bon de rappeler que son but n'est pas de se substituer aux financeurs habituels (Etat, Conseils départementaux) mais de permettre la réalisation de projets que les budgets des établissements ne peuvent plus assumer.

Dans un contexte économique de plus en plus restreint, le travail de cette Commission apparaît ainsi essentiel pour améliorer la qualité de vie et le quotidien des personnes en situation de handicap.

En 2024, ce sont 45 projets qui ont été ainsi soumis à la Commission et qui correspondent à des besoins ou des « rêves » exprimés par les résidents et les professionnels qui les accompagnent sur des thématiques très variées comme les loisirs, les voyages, le sport, la culture, la détente, la santé, la musique, la médiation animale et l'écologie ...

Au final, 40 projets ont pu être financés pour un montant total de 137 360 €.

Pour pallier ces besoins, il faut des ressources qui proviennent essentiellement de l'Opération Brioches (110 000 € de bénéfices en 2024), mais aussi du travail de fond réalisé auprès des partenaires institutionnels, des fondations et des entreprises.

Une action qui a permis de recueillir près de 13 350 € en 2024. (CAF, CPAM, collectivités locales etc...)

Actuellement composée de 6 conseillers territoriaux issus des 3 départements de l'AgaPei, la Commission tend à se renforcer en 2025 avec l'intégration d'une professionnelle, et le renfort d'une étudiante en Master 2 "Droit international et Européen" à Toulouse Capitole, par le biais d'un stage de 5 mois, et en vue de rechercher également des fonds européens.

Une évolution de bonne augure pour répondre aux enjeux de demain en matière de financement des actions de l'association AgaPei !

7 | Commission Recherche de Financements



RETOUR SUR LA JOURNÉE DES 20 ANS LOI 2005 Pour une société inclusive et égalitaire



À l'occasion du 20ème anniversaire de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, nous célébrons les avancées significatives réalisées en matière de droits des personnes en situation de handicap. Cette loi fondatrice a marqué une étape décisive pour renforcer l'inclusion et garantir l'égalité des chances pour tous.

DES PROGRÈS NOTABLES

- Définition élargie du handicap

La loi reconnaît désormais les handicaps non visibles, incluant les troubles psychiques et cognitifs.

- Création des Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH)

La loi reconnaît désormais les handicaps non visibles, incluant les troubles psychiques et cognitifs.

- Accessibilité accrue

Des efforts considérables ont été faits pour rendre les établissements publics, les transports et les supports de communication accessibles à tous.

- Éducation inclusive

Chaque enfant en situation de handicap a le droit d'être scolarisé dans l'école ordinaire la plus proche de son domicile, avec des aménagements adaptés.

DES DÉFIS À RELEVER

Malgré ces avancées, des défis subsistent. Les retards dans la mise en œuvre de certaines mesures, les inégalités géographiques et sectorielles, ainsi que le besoin de moyens financiers et humains accrus, nécessitent une attention continue.



une journée animée par **Isabelle de GROOT** - Spécialiste médico-social en communication graphique adaptée.



Une Journée pour l'Autodétermination et la Valorisation des Rôles Sociaux.

Le 11 février 2025, Les présidents des Conseils de la Vie Sociale et les Délégués des personnes ont pris les rênes d'une journée dédiée à la valorisation des rôles sociaux et à l'autodétermination. Cet événement, qui s'est déroulé au Studio ESD a rassemblé des participants des trois territoires pour une série d'activités et de discussions enrichissantes. Une rencontre inédite entre ces élus engagés pour les collectifs qu'ils représentent.

AU PROGRAMME

La journée a débuté à 10h avec l'accueil des participants, suivi d'un mot de bienvenue du Président de l'AgaPei, Michel Starozinski et de Soazig Jegou-Le Bris, Directrice Générale. Les participants ont ensuite été invités par l'animatrice de la journée à participer à deux jeux interactifs :

"La ville Idéale" et "L'équipe en Or". Ces activités ont permis de stimuler la réflexion collective sur des thèmes cruciaux tels que l'inclusion urbaine et les droits des personnes en situation de handicap.

L'AUTODÉTERMINATION AU COEUR DE L'ÉVÉNEMENT

L'un des aspects les plus marquants de cette journée a été l'accent mis sur l'autodétermination des participants. En prenant des rôles actifs dans les discussions et les activités, les participants ont démontré leur capacité à influencer et à modeler leur environnement. Cette approche va bien au delà d'une simple action de communication ; elle constitue un véritable pilier pour soutenir la transformation de l'offre et l'évolution de pratiques.

VALORISATION DES ROLES SOCIAUX

La valorisation des rôles sociaux a été un autre levier de cette journée. En mettant en avant leurs compétences et leurs idées, les participants ont renforcé leur confiance en soi et leur sentiment d'appartenance. Les discussions sur la ville idéale et les échanges entre présidents ont permis de valoriser les contributions de chacun, montrant ainsi que chaque voix compte.

REPOSITIONNEMENT DES ROLES ET INTROSPECTION

Vingt ans après la loi du 11 février 2005, qui visait à lutter contre le validisme et à promouvoir l'égalité des droits et des chances pour les personnes en situation de handicap, il est crucial de repenser les rôles de chacun pour permettre à ces personnes d'être véritablement les "patrons" de leur vie. cette journée a été l'occasion d'une introspection individuelle et collective, mettant en lumière les protections parfois excessives qui peuvent intraver le droit à l'expression et à l'autodétermination.

Aujourd'hui plus que jamais, il est essentiel que les personnes en situation de handicap, portent leurs voix pour les droits de l'Homme.

Malgré les progrès notables, notamment dans l'éducation avec plus de 520 000 élèves en situation de handicap scolarisés en milieu ordinaire en 2025 contre 130 000 en 2005 et dans l'emploi avec une augmentation du nombre de personnes en emploi de 1,3 million à plus de 3 millions, la loi pour la participation des personnes en situation de handicap reste insuffisamment appliquée.

LA SUITE ?

Un teaser de la journée sera disponible pour une diffusion des temps forts de cette journée ainsi qu'un montage sous forme de capsules vidéos thématiques pour soutenir les ateliers de sensibilisation à l'autodétermination et à la citoyenneté.

EAM Le LAURAGAIS

A candidaté au Prix UNAPEI-GMF 2025

GMF s'associe à l'UNAPEI pour encourager et valoriser les actions menées par les associations de son réseau.

Cette 8ème édition s'inscrit dans le cadre du Congrès UNAPEI (18-20 juin 2025).



Une activité motrice incontournable pour tous

Le sport est au cœur du projet d'établissement de l'EAM, vecteur de santé et de plaisir. Créé en 1994, l'EAM offre 40 places d'hébergement permanent et 20 places en Accueil de jour. La moyenne d'âge est de 45 ans.

Genèse du projet 2024, pour prévenir et accompagner le vieillissement de l'ensemble des personnes accompagnées.

L'évolution : initialement c'était de l'ordre d'une journée dédiée par mois. L'engouement général et la participation de l'ensemble de l'établissement (80% de participation), à ce jour l'objectif 2025 est assuré avec une séance hebdomadaire, lors de la fête de l'été pour rassembler personnes accueillies, parents et professionnels, autour d'un moment festif.

Méthode mise en place pour évaluer les participants : tests physiques et remarques médicales.

Des groupes d'Activités Physiques Adaptées (APA) ont été constitués en fonction :

- De la demande des résidents (soit orale, soit gestuelle, soit visuelle : pictogrammes)
- Des capacités physiques des personnes accompagnées
- De l'analyse des besoins (PAP)
- Des installations offertes par l'établissement et partenaires.



INNOVER POUR GARANTIR LE BIEN VIEILLIR DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le Jury récompense trois associations du réseau (soit 3000 € chacune) qui ont mis en place des projets ou dispositifs innovants destinés à apporter des solutions adaptées face à l'avancée de l'âge des personnes en situation de handicap intellectuel.

Cela inclut toute initiative proposant un **accompagnement adapté** pour répondre à l'évolution des besoins, mais également des **mesures d'anticipation et de prévention** des signes avant-coureurs du vieillissement, en vue d'assurer une continuité dans les parcours de vie. L'objectif est de **proposer des solutions concrètes et pérennes**.

4 critères déterminants :

- Participation conjointe des acteurs de la triple expertise
- Valorisation de projets développés par les associations du réseau en coopération avec d'autres parties prenantes
- Adéquation de la réponse apportée aux aspirations et nouveaux besoins identifiés ou exprimés des personnes en situation de handicap avancée en âge.
- Impacts identifiés et évalués sur les personnes en situation de handicap et leurs proches.

La qualité du projet porté par l'équipe de l'EAM Le Lauragais a été saluée par le jury mais il ne figure malheureusement pas parmi les 3 finalistes.

NOUVEAU PARTENARIAT : CRCDC-OC / AgaPei

Amélioration de l'accès aux dépistages des cancers pour les personnes en situation de handicap

Le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers-Région Occitanie est une association à but non lucratif qui a pour objet l'organisation et la mise en œuvre de la prévention et du dépistage organisé des cancers dans la région Occitanie.

PRÉVENIR GUIDER DÉPISTER



DÉPISTAGE ORGANISÉ
DES CANCERS DU SEIN



DÉPISTAGE ORGANISÉ
DU CANCER DU COL
DE L'UTÉRUS



DÉPISTAGE ORGANISÉ
DU CANCER COLORECTAL

LE CONSTAT

Taux de participation aux dépistages inférieurs à la population générale

Les personnes handicapées vieillissantes ont un taux de participation aux dépistages organisés des cancers inférieur à la population générale.

En 2021, seulement 31,3% des allocataires AAH (allocations aux adultes handicapés) ont participé à un acte de dépistage du cancer du sein contre 52% dans la population générale en France métropolitaine* (Ancreai, 2022).

Les taux de dépistage du cancer colorectal suivent cette tendance puisque sur la même période 13,9% des allocataires AAH ont procédé à un dépistage organisé du cancer du côlon contre 24,4% pour la population générale* (Ancreai, 2022). Concernant le dépistage organisé du col de l'utérus, les allocataires AAH représentent 27,6% contre 50% de participation chez la population générale.

(* données de participation 2018-2019).

Cette Convention fait suite aux besoins actuels en partenariat sur les actions de prévention et de promotion des dépistages des cancers, notamment vis-à-vis des personnes en situation de handicap. Elle traduit une dynamique territoriale entre les deux partenaires.

L'ENGAGEMENT de AgaPei

Informier et sensibiliser les personnes accompagnées de leur droit aux dépistages des cancers du sein, de l'intestin et du col de l'utérus.

Permettre au CRCDC-OC d'intervenir auprès des personnes en situation de handicap sous forme d'ateliers de sensibilisation.

Construire et organiser des circuits pérennes favorisant la démarche de dépistage.

Favoriser par la suite l'accès au dépistage des personnes accompagnées en se basant sur les modalités définies conjointement avec le CRCDC-OC.



La Convention permettra de promouvoir l'information et l'accès aux dépistages des cancers pour les personnes en situation de handicap sur les trois territoires d'implantation de l'AgaPei.

RÉPONSES SELON LE TYPE DE HANDICAP

Le CRCDC-OC souhaite apporter des réponses adaptées à chaque type de handicap afin de faciliter l'accès au dépistage et l'information des personnes concernées, de leur entourage et des professionnels qui les accompagnent.

La pluridisciplinarité des acteurs de la santé évoluant autour des personnes en situation de handicap est une vraie richesse pour améliorer l'accès aux dépistages.

Cette action repose sur une démarche de sensibilisation, de formation et surtout de co-construction adaptées aux spécificités de chaque structure et de chaque public accueilli

Dates formations déjà programmées

5 juin : Le Lauragais / Mons
6 juin : Ets Ribet / Balma
30 juin : UG Occitalis

Autres dates à venir ...

RETOUR SUR L'ACCOMPAGNEMENT TRANSFORMATION DE L'OFFRE FOYER DE VIE HENRI ENGUILABERT (UG DE FLORENTIN, TARN)

Quand les résidents deviennent habitants : récit d'une dynamique collective en Foyer de Vie

« Ce qui a changé ? Tout. Et surtout, la façon dont les personnes vivent ici. Ce n'est plus qu'un lieu d'accueil, c'est devenu leur chez eux, je le ressens vraiment »

Cette phrase résume bien l'élan qui anime aujourd'hui les équipes du Foyer de Vie Henri Enguilabert 8 mois après la démarche d'accompagnement au développement de l'autodétermination mise en œuvre avec l'appui du service Transformation de l'Offre du siège.

À l'origine, un constat partagé : un cadre de vie fonctionnel, mais centré sur une logique de prestations descendantes. Les professionnels proposaient, les résidents suivaient. Et puis, la direction a choisi d'expérimenter une autre voie. La volonté de faire autrement a permis d'ouvrir la porte à la co-construction, à l'autodétermination et à l'intelligence collective.

Ce changement de cap n'a pas été improvisé. Engagés de janvier à juin 2024 sur 13 séances de travail, les professionnels ont pu prendre le temps de comprendre, de se former, de questionner leurs pratiques. Un temps nécessaire pour sécuriser la démarche, structurer les étapes et valoriser les succès.

Les résultats sont là. Ce ne sont plus des "résidents" mais des "habitants" qui prennent part activement à leur quotidien : ils choisissent leurs activités, personnalisent leur espace, accueillent les nouveaux, s'expriment sur ce qui compte pour eux. Les visiteurs ressentent aussi cette ambiance « différente », grâce à l'accueil des résidents. Une simple anecdote ? Non, un révélateur du basculement culturel opéré.

Les familles aussi ont évolué dans leur regard : plus de confiance, moins de surprotection. « J'ai compris que le foyer, c'est le domicile de mon fils, pas juste un lieu où il est pris en charge », a pu confier une mère.

Et les professionnels ? Ils ne sont pas en reste. Libérés d'un rôle descendant, ils retrouvent du sens à leur métier, dans une posture d'accompagnement plus juste. « C'est pas descendant, c'est accompagnant », résume l'un d'eux.

L'arrivée d'une psychologue à mi-temps, la poursuite des actions de supervision et la mise en place de temps de travail réguliers sur des thématiques transversales ont renforcé et maintenu cette dynamique positive.

Autodétermination, adaptations, amélioration continue... Autant de leviers activés avec pragmatisme et conviction. Et au centre, toujours, cette idée simple mais puissante : **pour transformer l'offre, il faut commencer par faire place à la parole et aux choix des premiers concernés.**

Cette dynamique s'inscrit désormais dans une trajectoire plus large :

celle du plan de déploiement associatif des outils de CAA. À travers cette démarche, les professionnels vont bénéficier de ressources partagées, de formations renforcées et d'outils adaptés pour faire de la communication un droit effectif pour tous. Un levier structurant pour poursuivre, approfondir et essaimer cette transformation engagée.

Retrouvez l'article dédié à cette démarche en page suivante



ET SI LA PAROLE NE PASSAIT PAS UNIQUEMENT PAR LES MOTS QUE L'ON PRONONCE



C'est l'un des fondements de la Communication Alternative et Améliorée (CAA) : permettre à toute personne, qu'elle soit oralisante ou non, d'exprimer ses besoins, ses envies, ses idées autrement. Que ce soit par gestes, pictogrammes, objets, applications numériques ou tablettes vocalisantes, la CAA ouvre de nouveaux chemins d'accès à la communication.

Une approche capacitaire pour chacun

La CAA est une approche capacitaire par essence : tout le monde s'exprime - encore faut-il que l'on ait les moyens d'être compris. Elle ne concerne pas uniquement les personnes non oralisantes, mais aussi celles dont la parole a besoin d'un soutien visuel, d'un rythme adapté ou de repères concrets pour mieux se structurer, comprendre, interagir. Elle s'ajuste aux besoins et aux compétences de chacun, quel que soit son âge ou son mode d'expression.

Un projet structurant issu d'une mobilisation collective

Ce projet de déploiement à grande échelle de la CAA est né d'un temps fort de la vie associative : le séminaire de juillet 2024 du Pôle pédagogie. L'été dernier, ce séminaire a réuni plus de 100 participants - personnes accompagnées, parents et professionnels - autour d'une conférence et d'ateliers collaboratifs.

L'objectif : poser ensemble les bases d'un socle commun d'évolution des pratiques et affirmer un engagement collectif de l'association pour faire de la communication un droit effectif pour tous.

A partir de septembre 2025 des équipes expertes vont être mobilisées pour soutenir la montée en compétences des professionnels sur les 3 territoires de l'AgaPei. Des sensibilisations seront également proposées en triple expertise « personne, parents, proches et professionnels) pour garantir un accès dans l'ensemble des environnements des personnes.

Des outils concrets, des obstacles à franchir

L'un des leviers identifiés est l'accès aux outils numériques de CAA, pour permettre de construire des outils de communication et de faciliter la formulation des phrases à l'aide de pictogrammes sur une tablette, de les vocaliser, de structurer des routines, etc.

Mais cet accès n'est pas encore équitable et des demandes de soutien sont programmées notamment auprès de fondations et de mécènes privés.

Un projet porteur de sens

Au-delà des outils, ce projet incarne un changement de regard : il s'agit de reconnaître chaque personne comme pleinement capable d'exprimer son monde intérieur, à condition que l'environnement soit adapté. Il s'agit aussi de former les professionnels, de sensibiliser les proches, de créer des conditions durables d'écoute et de dialogue.



Ensemble, familles, personnes accompagnées et professionnels,
nous faisons vivre cet engagement pour une communication accessible
à tous, fondement d'une société plus inclusive, plus humaine, et véritablement solidaire.

Appel à soutien : faisons réseau pour rendre ce projet possible !

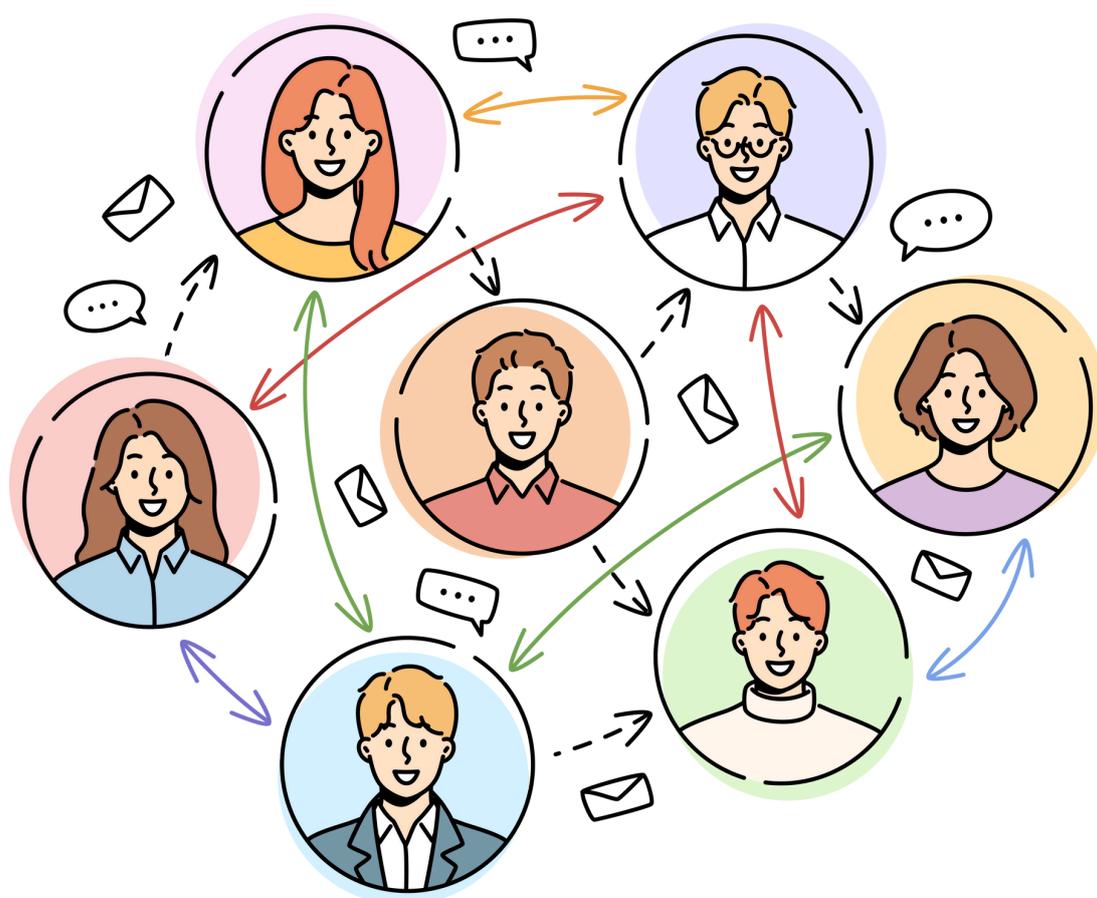
Vous croyez, comme nous, en une société qui donne à chacun les moyens de s'exprimer ?

Nous lançons un projet de financement via les établissements et services autorisés à percevoir la Taxe d'Apprentissage.

Vous connaissez des entreprises qui cherchent à s'engager ?

Partagez notre kit de communication sur vos réseaux sociaux et auprès des entrepreneurs de votre entourage.

**Chaque soutien compte pour faire vivre cette transformation.
Faisons association, faisons entendre toutes les voix !**



DÉCLIN DES ADHÉSIONS : CAUSES ET REMÈDES (seulement 20% des familles adhèrent à l'association)

Cela fait maintenant 5 ans, que l'UNAPEI se mobilise au travers de la dynamique réseau Origami dans une démarche participative afin de coconstruire l'organisation future du réseau UNAPEI.

L'objectif global de cette démarche est de répondre aux enjeux identitaires et organisationnels de l'UNAPEI en passant d'une logique de "mouvement" à une logique de "réseau", en lien direct avec les orientations stratégiques Unapei 2030 adoptées par l'Assemblée Générale de 2022.

Pour concrétiser cette dynamique, l'UNAPEI a créé un "laboratoire de l'engagement" fin 2023. Ce laboratoire représente un espace d'exploration, de questionnement, et d'expérimentation de solutions inspirantes et impactantes utiles à notre réseau d'associations adhérentes pour soutenir et développer l'engagement.

C'est ainsi qu'à travers une démarche de Recherche et Développement Social, il s'agira d'interroger la **fidélisation et le renouvellement des adhérents**, de réinterroger et valoriser le sens de l'engagement des acteurs de la triple expertise, d'enforcer les dynamiques de mobilisation et de participation et de renforcer les instances de gouvernance associative.

Dès lors, une démarche projet a été engagée, et un rétroplanning couvrant deux années a été élaboré, autour de 5 étapes clés :

- Problématiser
- Analyser l'existant
- Explorer des solutions
- Expérimenter
- Déployer
- valoriser



La première phase a été menée, dès janvier 2024, à partir de constats partagés, pour l'élaboration d'une note de problématisation, publiée en février 2024, mettant en exergue 7 enjeux :

- Remobiliser autour du sens et de la cause commune
- Remobiliser l'envie d'adhérer
- Redéfinir et valoriser la pluralité des formes d'engagement
- Renouveler et diversifier les profils des "engagés"
- Accompagner les parcours d'adhésion et d'engagement
- Engager des moyens pour faciliter l'engagement
- Réinterroger et accompagner le cadre de la gouvernance associative

Une grande consultation participative régionale a été lancée depuis novembre 2024, ce qui a permis de recueillir les contributions des participants pour bâtir une organisation plus forte. Dans un même temps, les parcours entre pairs ont démarrés, sur trois niveaux, Direction Générale et Présidents, professionnels et personnes accompagnées, et familles et amis.

L'objectif poursuivi sera axé sur l'échange, le partage et réfléchir ensemble sur les thématiques de l'Engagement en contribuant à la phase d'exploration des pratiques et des idées.

Par le biais, de la mise en œuvre d'ateliers participatifs, venant interroger :

- Qu'est ce qui nous rassemble ?
- Qui peut s'engager ?
- S'engager pour faire quoi ?
- Quels sont les besoins identifiés pour s'engager ?
- Pourquoi et comment adhérer ?



L'AgaPei était présente et partie prenante, sur une représentation de la triple Expertise, sur toutes les étapes.

Actuellement, le laboratoire est dans la troisième phase, dont le livrable attendu est d'élaborer des solutions impactantes et duplicables destinées à être expérimentées par les associations du réseau.

Par ailleurs, toujours dans le cadre de la démarche Origami, un séminaire prospectif s'est tenu le 23 janvier, réunissant 60 personnes (administrateurs Unapei, présidences des Unapei régions et membres du groupe national des DG).

D'un côté, il a permis d'apporter un éclairage historique sur les mutations de l'Economie Sociale et Solidaire.

De l'autre, il a permis de revenir sur l'articulation entre les échelons globaux et locaux et d'interroger des représentants de réseaux associatifs venus témoigner de leur expérience.

Et Après ?

Les contributions vont permettre de formuler des propositions concrètes pour enrichir la dynamique réseau Unapei. Elles ont été soumises au vote le 20 juin à l'Assemblée Générale.

Les étapes essentielles sont :

- Le Conseil d'Administration du 11 avril, où a été votée la proposition de nouveaux statuts qui seront soumis au vote lors de l'AG.
- L'envoi des statuts le 18 avril à toutes les associations membre.

Sylvie Del Confetto 1/2

Membre du Conseil de Territoire

Quel est votre parcours ?

Je suis Sylvie DEL CONFETTO technicienne de laboratoire dans un laboratoire de recherche. Je travaille sur la caractérisation des solides dans le domaine de la pharmacie l'agro-alimentaire et la valorisation des bio déchets. Je suis également conseillère municipale depuis 2014 et conseillère territoriale à l'agapei 81 depuis 2023.

Mais je suis avant tout maman de 2 grands enfants, Yan et Léo atteint d'un handicap.

Quelles ont été vos motivations pour rejoindre le Conseil de Territoire ?

Comme tout parent d'un enfant en situation de handicap, les premières années ont été très difficiles. Apprendre à vivre avec le handicap, les va et vient à l'hôpital, les combats perpétuels pour la mise en place d'un suivi médicalisé et des soins paramédicaux etc ... sans parler du deuil de la scolarité et de l'entrée à l'IME. Pas le temps de s'investir ailleurs que dans sa vie familiale et professionnelle. Trop de préoccupations.

Puis en 2020, Léo intègre le foyer de vie Henri Enguilabert à Florentin. Léo est heureux, il s'y épanouit et prend son autonomie (tout est relatif). C'est à ce moment-là que je me pause et m'interroge : à présent quel est mon rôle ? et maintenant, comment est-ce que je peux l'aider ? qu'est-ce qu'il me reste à faire pour lui, pour améliorer son quotidien ? d'une évidence ... s'investir dans l'association, donner de mon temps pour l'aider. Avec joie je découvre que je ne l'aide pas mais je LES aide.

Que pouvez-vous apporter ?

J'apporte de mon temps, pour moi c'est l'une des choses principales car on peut avoir des idées mais si on ne consacre pas du temps les idées ont peu de valeur. Puis par mon expérience et le travail d'équipe, des idées naissent et font leurs chemins pour faire évoluer le système et notre société. Travailler pour leur intégration pour la société de demain, c'est faire évoluer les mentalités et les peurs.

Faire en sorte qu'ils s'amuse et profite de bons moments en organisant des événements, carnaval, goûter de Noël etc ...



Sylvie Del Confetto 2/2

Membre du Conseil de Territoire

Qu'aimeriez-vous y trouver ?

J'ai d'abord trouvé des mamans, papas, frères, sœurs, belles sœurs etc ... qui se battent pour nos enfants, pour le personnel de l'Agapei et pour les familles.

Puis j'ai pris conscience que ce qui, à ce jour est acquis, est le fruit de nos prédécesseurs et qu'il nous reste encore beaucoup de travail pour d'une part conserver ces acquis et d'autres part défendre de nouvelles causes : quelles institutions pour demain ? Comment les intégrer au monde du travail ? comment les accompagner lorsqu'ils vieillissent ? ...

Nous sommes un groupe dynamique et motivé.



S'il y avait au moins une chose à faire évoluer ou créer, quelle serait-elle ?

L'adhésion. Sans adhérents, nous restons invisibles vis-à-vis des institutions et collectivités. Nous n'avons pas de poids.

Sans adhérents, il n'y a pas d'Agapei. L'association AGir avec Amis, Parents et Professionnels pour les Personnes en situations de handicap n'existe pas.

Sans adhérents, il n'y a pas d'IME, SESSAD, foyer de vie, MAS, FAM, ESAT Pas institutions pour nous aider dans la prise en charge de nos enfants.

ALORS ADHÉREZ A L'AGAPEI !

Sandrine Ollier 1/2

Membre du Conseil de Territoire

Quel est votre parcours ?

Je suis née à Lyon, originaire de par mes parents, de Hérault et du Gard. J'ai fait mes études supérieures à Montpellier et je suis arrivée dans le Tarn en 1996. Aujourd'hui je suis cadre dans une administration de protection sociale agricole à Albi. Je suis la maman de 2 enfants, Guillaume 26 ans et Clara 17 ans. Je vis seule avec mes enfants depuis plusieurs années. Depuis deux ans, j'ai un compagnon Sébastien et une belle-fille Mathilde âgée de 19 ans.

Mon fils Guillaume est autiste. Son handicap diagnostiqué à l'âge de 5 ans, a nécessité de l'accompagnement médical (consultations à Toulouse), de l'accompagnement scolaire (trouver une école qui a bien voulu l'accepter), un suivi régulier en hôpital de jour (Unité TED : Troubles Envahissant du développement) en alternance avec l'école avec une auxiliaire de vie scolaire. Bref, un long parcours depuis l'enfance...

J'ai réussi malgré tout à continuer à travailler tout en gérant les rendez-vous médicaux et scolaires. Guillaume a intégré ensuite en 2015 l'IME de Florentin et en 2021 le Foyer de Vie à Florentin.

Quelles ont été vos motivations pour rejoindre le Conseil de Territoire ?

Mme Armande ROQUES m'a contactée il y a quelques années. J'étais représentante des familles au sein du CVS (Conseil de Vie Sociale) lorsque Guillaume était à l'IME. Lorsque Guillaume a eu une place au Foyer de Vie, j'ai quitté le CVS de l'IME et j'ai intégré le Conseil de Territoire 81.

En tant que parent, je mesure la chance d'avoir trouvé une place pour Guillaume au Foyer de vie avec des activités qui lui conviennent. Il a pris de l'autonomie et moi forcément en conséquence un peu plus de répit, du temps pour travailler et du temps à consacrer aussi à ma fille.

Il est important pour moi de connaître les projets de l'Agapei et d'y participer autant que possible.



Que pouvez-vous apporter ?

Nous échangeons sur des thèmes divers, que se soit en lien avec le bien être des résidents, la problématique du vieillissement et des accueils.

Nous participons à des réunions avec les Directeurs d'établissements, le Comité de Direction Générale, notamment sur l'élaboration du Projet d'Etablissement. On organise des animations pour les résidents des structures.

Sandrine Ollier 2/2

Membre du Conseil de Territoire

Qu'aimeriez-vous y trouver ?

Davantage d'adhérents, peu de familles ayant accès aux soins des structures, cotisent à l'AgaPei. Pourtant essentiel pour la continuité de l'association.

Avez-vous un plan d'action ?

Au sein du Conseil de Territoire 81 nous avons créé un groupe « Animation ».

Nous proposons aux résidents des foyers adultes et aux IME des sorties diverses pour que les familles et résidents des différentes structures AgaPei se retrouvent dans un moment de convivialité (telles que la randonnée dans les vignes en septembre à l'ESAT de Gaillac, la soirée carnaval en mars sur Albi, la soirée Karaoké dans le Sud-Tarn, la journée sortie vélos adaptés au Foyer de Cagnac et le goûter de Noël à Florentin.

Les établissements et leurs équipes éducatives participent à ces sorties. Nous organisons aussi un colloque par an abordant différents sujets comme par exemple en 2023 sur le thème :

"Droits des proches aidants des personnes en situation de handicap".

S'il y avait au moins une chose à faire évoluer ou créer, quelle serait-elle ?

Beaucoup de choses sont déjà proposées.

- Recueil des besoins et des attentes des familles ;
- Espaces de paroles dédiés aux aidants, parents ou fratries ;
- Organisation de colloques, conférences ;
- Sensibilisation au FALC (Facile à Lire et à Comprendre) pour intégrer le plus grand nombre de personnes en situation de handicap à nos travaux et faciliter leur compréhension ;
- Développer des actions de recherche de fonds par des événements comme l'Opération brioches, ainsi qu'auprès des collectivités et des entreprises pour assurer le financement des objectifs associatifs ;
- Proposer des loisirs tant sportifs que culturels.

Le Conseil de Territoire :

- Participe à l'accompagnement des aidants, et des personnes accompagnées lorsqu'ils avancent en âge.
- Contribue à l'amélioration des parcours de vie.
- Assure la gestion des adhésions et développe la vie associative.

Valérie Stenger

Membre du Conseil de Territoire

Mon parcours de vie : un chemin guidé par l'amour et l'adaptation

Maman de trois enfants, dont Nicolas, 20 ans, porteur d'un trouble neurodéveloppemental, mon parcours de vie a été profondément marqué par mon rôle de mère aidante. Un engagement qui a façonné mes choix personnels et professionnels. Mariée à un militaire pendant vingt ans, j'ai appris à m'adapter aux changements. Cette capacité d'adaptation est devenue essentielle pour accompagner Nicolas : je me suis toujours installée là où il était accueilli – école, IME, et bientôt un foyer de vie. Mon chemin s'adapte au sien, avec tout ce que cela implique de résilience et de flexibilité.

En 2011, j'ai quitté ma région pour Toulouse afin d'offrir à Nicolas un accompagnement adapté. Trouver une place en SESSAD puis en IME lui a permis d'évoluer dans un cadre structurant. Côté professionnel, après avoir été préparatrice en pharmacie et secrétaire dans l'armée, c'est un autre rôle qui occupe mon quotidien depuis 2012 : celui d'aidante familiale pour Nicolas. Pour mieux comprendre et répondre à ses besoins, j'ai suivi plusieurs formations. Cette fonction ne se résume pas à un engagement ponctuel, elle est devenue le fil conducteur de ma vie.



Mon engagement associatif : une évidence naturelle

Mon engagement est né d'une expérience marquante : ma participation à l'opération Brioches en 2023, où j'ai découvert une véritable solidarité autour du handicap. Cela m'a donnée envie d'aller plus loin en rejoignant le Conseil de Territoire. Aujourd'hui, Nicolas a progressé, mon fils aîné a pris son envol et ma fille est autonome, ce qui me permet de m'impliquer pleinement.

Je veux offrir écoute et soutien aux familles qui, comme moi, traversent des épreuves complexes. Partager mon expérience, les aider à trouver des solutions, mais aussi agir pour améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap. L'alimentation, le sport, la relaxation... Autant de clés pour favoriser leur bien-être et leur équilibre.

Mettre mon parcours au service des autres est une évidence, car si le chemin est parfois semé d'embûches, il est également une source inépuisable d'apprentissage et de rencontres humaines enrichissantes.

RÉUNION ANNUELLE DES ADHÉRENTS

Interrompues un temps, ces réunions annuelles ont été reprogrammées dans chaque territoire au mois de mai. Ces temps forts sont des moments privilégiés de partage d'expériences et de rencontres conviviales

La majorité de nos adhérents sont des parents d'enfants en situation de handicap accompagnés à l'AgaPei.

A l'instar de ce monsieur, dont la fille est résidente du foyer de vie de Salies du Salat, qui dit connaître l'AgaPei depuis 45 ans et avoir toujours adhéré... sa fille est rentrée à l'âge de 12 ans dans l'institution tenue par des religieuses, établissement qui a été racheté par l'AgaPei.

Elle a aujourd'hui 56 ans et y est très heureuse ; son père trouve donc normal de contribuer aux actions de l'association.

Et la fratrie ?

Si les parents sont investis tout au long de la vie de leurs enfants handicapés, les frères et sœurs sont également concernés, impactés, sollicités...

La plupart savent qu'un jour, ils prendront le relais et s'investiront à leur tour pour que la vie de leur sœur ou de leur frère handicapé soit plus douce. Et certains adhèrent à l'AgaPei, car ils savent que l'adhésion lui permet d'agir pour le bien-être et le bien-vieillir, pour le vivre ensemble, pour la défense des droits des personnes.

David est l'un d'eux, il a choisi d'adhérer à l'AgaPei, où ses parents sont des bénévoles très engagés, et son entreprise participe chaque année à nos actions en offrant des lots pour le loto.

"Je suis conscient des actions de l'Association pour l'accompagnement et le bien-être de mon frère. Bien que géographiquement éloigné de Toulouse, par mon adhésion et mes actions ponctuelles j'apporte mon soutien à l'AgaPei."

Citons aussi Cathy, adhérente, dont le neveu réside au foyer Pierre Ribet : elle a un travail très prenant mais m'a contactée un jour pour voir comment elle pourrait aider l'association. Je lui ai conseillée d'adhérer dans un premier temps, ce qu'elle a fait, puis je l'ai mise en relation avec Marynick Frégiers, responsable du Club Alouette. A la suite de leur rencontre, Cathy a convaincu sa fille, Eve, de devenir bénévole au Club Alouette. Eve vient d'assurer deux sorties pour encadrer une vingtaine de personnes handicapées et s'est remarquablement intégrée à l'équipe de bénévoles (voir photo)



RÉUNION ANNUELLE DES ADHÉRENTS

Adhésion ou engagement ? Le fait d'adhérer à l'Agapei est en soi un engagement pour la cause du handicap.

Ainsi la maman d'un jeune homme accompagné à Aurignac, qui considère qu'il est normal d'adhérer pour contribuer aux actions parentales dans la mesure où son fils bénéficie des nombreuses activités proposées dans son foyer ...

Mais elle ne peut pas donner du temps et devenir bénévole active compte tenu de son activité professionnelle très intense dans l'immobilier.

Souvent, c'est à l'aube de la retraite que nos adhérents décident de s'investir plus dans l'association, de participer à nos commissions, à nos événements associatifs

Ainsi, deux adhérents participent activement à la commission Accueil Ecoute et Soutien des Familles (AESF). Nelly et Alain ont choisi d'aider d'autres parents et de leur faire bénéficier de leur expérience « handi-parentale ».

Plusieurs autres adhérents donnent de sérieux « coups de main » pour l'organisation des événements organisés tout au long de l'année par le groupe « Fêtes et Loisirs » du Conseil de Territoire.

Mais c'est au moment de l'opération Brioches annuelle que le plus grand nombre d'adhérents se mobilise pour vendre des brioches sur les marchés, dans les centres commerciaux, chez des commerçants ou dans les entreprises...

À l'instar d'Yvette Guardiola, maman de Stéphane, consacrée chaque année comme la « meilleure vendeuse » de Brioches solidaires de l'Agapei. (voir photo)



Un peu plus d'engagement : devenir Conseiller Territorial

Ceux qui peuvent et souhaitent s'engager plus largement candidatent pour devenir Conseiller Territorial et « porte-parole » des adhérents.

Ils sont ainsi **force de proposition** pour le Conseil d'Administration de l'Agapei, ils **représentent l'Agapei** dans les instances de démocratie (Conseil départemental, MDPH, CDAPH, ARS, Commissions action sociale et accessibilité des mairies, Commissions des usagers dans les hôpitaux et les cliniques, etc...), ils **participent à l'animation de la vie associative** sur le territoire de la Haute-Garonne.

Ainsi, cette année, trois nouveaux adhérents ont été élus par les adhérents lors de la Réunion Annuelle des Adhérents.

DEVENEZ ADHÉRENT !

Apportez votre soutien aux actions de l'AgaPei.

Aidez-nous à faire progresser les droits des personnes en situation de handicap.

Pourquoi nous soutenir ?

- Pérenniser l'association parentale
- Défendre les droits et les intérêts des personnes handicapées
- Faire progresser la citoyenneté des personnes
- Contribuer à la mise en place de solutions d'accueil
- Renforcer le développement des activités
- Financer des biens et services non pris en charge par les financeurs
- Soutenir et informer les familles et les associations locales
- Sensibiliser le public et faire évoluer les mentalités

Comment nous soutenir ?

- Adhésion de base : 80 €
- Adhésion de soutien : 130 €
- Don ponctuel : 40€ / 60 € / 100 € / Libre



[Lien vers le bulletin d'adhésion](http://www.agapei.asso.fr)

A compléter et renvoyer au
Service gestion dons et adhésions
8 Bd Carnot - 81000 ALBI



Cotisation et don peuvent faire l'objet d'une réduction d'impôt à hauteur de 66 % des sommes versées dans la limite globale de 20 % du revenu imposable. L'AgaPei fournit un certificat libératoire.

**Chargement ... ANNUAIRE
OCCITANIE DU HANDICAP -
2025 - BY BUCEREP**

publicationsutiles.com

Depuis, plus de 10 ans, l'AgaPei édite avec le Groupe Bucerep le Guide Handi-Pratique, pour les 13 départements de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée. Cet annuaire indispensable est mis à disposition des parents, professionnels, personnes en situation de handicap qui recherchent un organisme officiel, une association, un établissement existant dans la région au bénéfice des personnes handicapées.



ATELIERS DE GASCOGNE - FIN DE CHANTIER

ESAT ESPACES VERTS - AUCH

Des années 50 au 21^e siècle !

Un projet fluide, des délais et un budget respectés.

Rencontre avec la Pilote de projet, Maryline Ferraz du Cabinet ERGO et l'Architecte (Agence Mutiko représenté par son collaborateur George Chahoud) pour une visite avec Mme Eté, Directrice de l'Unité de Gestion(auch/condom/ fleurance) et Perrine Chaillet, Responsable Travaux, Maintenance et Sécurité à l'AgaPei.

La météo n'est pas au beau fixe, en ce mois de giboulées de mars. Bien équipés nous parcourons le site pour un ultime état des lieux des nouveaux locaux dédiés aux ateliers d'espaces verts et rencontre avec les équipes de travailleurs accompagnés par leurs moniteurs (36 travailleurs, 4 moniteurs et 1 conseillère). L'humeur est au beau fixe, on parle même barbecue et choix des plantations aux alentours en prévision de la future inauguration. Le bâtiment de 191 m² (vestiaires / bureaux / salle de pause) + 129 m² (d'entrepôt) situé en contrebas du terrain bénéficie d'une vue imprenable sur la campagne gersoise.

Dans le process de ce chantier, le choix a été fait de confier en priorité les travaux de démolition / construction, d'équipement et de sous-traitance (dont l'atelier peinture de l'ESAT) à des entreprises de proximité. Ces dernières sont par ailleurs de potentiels partenaires pour accueillir des stagiaires dans le cadre de mise à disposition de travailleurs.

La commande qui datait du PPI 2018 comprenait déjà la destruction de l'atelier espaces verts initial devenu vétuste et la construction d'un bâtiment aux beaux volumes, aux lignes et matériaux contemporains.

Malgré quelques ajustements budgétaires et concessions, conformément aux plans, le lieu comprend 3 ateliers facilement accessibles pour le chargement et déchargement des véhicules de chantiers, des vestiaires confortables, des bureaux et un espace de restauration bien équipé, ouvert sur une agréable terrasse-jardin. Ces conditions de travail optimisées participent à l'attractivité de l'ESAT.

Lors de notre échange, la dimension humaine a vraiment été au cœur du dispositif et de l'organisation des travaux. Les maîtres d'œuvre ont bien compris le contexte et ont su s'adapter à la configuration du lieu et à la singularité des personnes accueillies qui peuvent être déstabilisées à cause de perte de repères (fréquents passages de véhicules bruyants et la présence d'ouvriers).

Pour préserver une cohabitation non subie et le bien-être de tous, le binôme a su trouver un management participatif, le juste équilibre entre fermeté et bienveillance.

Certaines personnes en situation d'handicap sont accompagnées depuis plus de 20 ans et L'ESAT est devenu leur « lieu de vie ».



Aussi, pour limiter les nuisances, le trafic des camions a été planifié en fonction de l'activité quotidienne et une vigilance accrue allouée à la sécurité. Toutes les entreprises impliquées (11 corps d'états répartis sur 9 entreprises et sur l'ESAT Peinture) ont joué le jeu et ont fait preuve d'adaptabilité.



Au fil des semaines et mois (une année de chantier), les travailleurs ESAT se sont familiarisés et une curiosité voire complicité a pu se créer à l'occasion de repas partagés. C'est devenu leur projet, avec un véritable intérêt pour leur devenir professionnel dans ce nouvel atelier de belle dimension, bien équipé, confortable et qui plus est esthétique.

Aujourd'hui ce sont eux qui en parlent le mieux, ils en sont très fiers !



RAPPEL DU CONTEXTE

L'ESAT Les " Ateliers de Gascogne " accueille 173 personnes en situation de handicap exerçant une activité professionnelle. L'accompagnement vers l'emploi s'appuie sur un réseau partenarial développé au sein d'un bassin d'emploi qui s'étend à proximité des trois sites d'accueil : Auch, Condom et Fleurance.

Les finalités de ce dispositif d'accompagnement professionnel sont :

- Le développement d'activités à caractère professionnel adaptées au public.
- Le développement des aptitudes professionnelles des personnes accompagnées et la promotion de la validation de leurs compétences.
- L'adaptation des conditions de travail.
- Le développement et le maintien des potentialités des personnes accompagnées.

La mise en place de passerelle vers l'emploi dit ordinaire.

L'ESAT " Les Ateliers de Gascogne " offre des prestations et services aux entreprises, collectivités et particuliers dans différents domaines d'activités tels que :

- Blanchisserie
- Entretien des espaces verts
- Conditionnement/Ss-traitance
- Menuiserie
- Entretien des locaux
- Prestations et détachement en entreprise
- Peinture
- Cuisine centrale
- 2 Restaurants d'application

Cette diversité d'activités de productions et de services s'inscrit dans une volonté d'apporter aux personnes accompagnées, un travail proche de leurs aspirations, de leurs compétences et de leurs capacités. Elle s'inscrit aussi dans notre souhait de proposer aux entreprises et aux collectivités une palette de prestations la plus large possible et de pouvoir leur apporter une solution à un ou plusieurs de leurs besoins.

SUR LE PODIUM

Concours national de pâtisserie

Thème de cette édition - " Faites-nous en voir de toutes les couleurs, mais sans colorant"

A 69 ans, Martine Valentin a relevé le défi de présenter sa candidature et ce pour la 1ère fois au Concours de pâtisserie " *Un pour tous, tous pour un* ".

Après 3 séances de répétition aux côtés de Cynthia Souare (aide-soignante) dans les conditions réelles de l'épreuve, elle a su transformer son stress en une énergie constructive et se hisser à la 3ème marche du podium.

Une fois sur le site du concours à Bordeaux, le chrono est déclenché pour "pâtisser", dans les conditions de la restauration collective, autour d'un thème imposé, avec à la clé la création de son dessert "L'Or vert de Pierre Ribet" à base de pistache et fleurs naturelles.

Tout a été prévu pour que Martine Valentin puisse travailler dans les meilleures conditions, tenant compte de son handicap (hémiplégique du côté droit).

A l'issue des 2 heures, chaque équipe présente son dessert devant un jury constitué notamment d'un Chef. Notre candidate a su faire preuve d'autonomie et répondre avec assurance.

Prochaine étape : décliner son dessert décliné à grande échelle pour 250 personnes à l'occasion de la fête des 10 ans de son établissement d'accueil EAM Ribet à Balma. Bonne dégustation !



Après un accueil en IME, Martine Vincent a depuis les années 80 passé une grande partie de sa vie professionnelle à l'ESAT Clermont-Capelas de Fontenilles dans différents ateliers : fleurs séchées (aujourd'hui sous-traitance), nettoyage, cuisine centrale, nettoyage.

Depuis 2015, elle poursuit son parcours de vie à la résidence Pierre Ribet de Balma (établissement dédié aux seniors).



“ UN POUR TOUS, TOUS POUR UN “ - 26^è édition

Sodexo a créé ce concours national de pâtisserie pour développer l'autonomie des personnes en situation de handicap à travers la cuisine. Une centaine d'équipes de toute la France, composées d'une personne en situation de handicap, d'un éducateur et d'un chef Sodexo participent à ce grand défi culinaire autour d'un thème.

Chaque année se sont **plus de 350 participants**, venus de toute la France qui concourent.

13 phases régionales départagent les huit équipes qui ont la chance de participer à la **grande finale nationale à Paris** dans le cadre exceptionnel de l'école des arts culinaire Lenôtre.

Le dessert de l'équipe gagnante intègre les menus servis au sein des 1600 établissements médico-sociaux gérés par la Sodexo.

Ce concours qui en est à la 26^è édition, est un véritable moment de partage et de créativité. Il permet à chacun de développer ses compétences autour de la passion de la cuisine, tout en favorisant l'autonomie et le projet de vie de chaque participant. C'est une belle occasion de célébrer les talents uniques de chacun et d'agir en faveur de l'autodétermination des personnes en situation de handicap.

Objectif :

Imaginer une recette, sélectionner les ingrédients, cuisiner, gérer les cuissons et dresser les assiettes.

Les critères de notation :

L'accompagnement de la personne en situation de handicap, principal critère observé / La cohérence avec le thème imposé / La saveur gustative, l'originalité ainsi que la mise en scène du dessert / Le respect des règles d'hygiène et de sécurité alimentaire.



" VU DANS LES MEDIAS "



Reportage FR3 - ICI Occitanie



INAUGURATION . Handicap : une ministre au service de l'inclusion

Société. Charlotte Parmentier-Lecoq, ministre déléguée en charge de l'Autonomie et du Handicap, s'est rendue à Gaillac, mercredi 4 juin, pour inaugurer une nouvelle antenne du Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) du Loirat.

Publié le 04/06/2025 à 17h54, mis à jour le 04/06/2025 à 17h55 - Par Guillaume COURVEILLE

Tarn libre



Charlotte Parmentier-Lecoq a coupé le ruban tricolore inaugurant le nouveau Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) à Gaillac. - © G.

Gaillac et Abi. La ministre a "rencontré des gens qui ont des rêves" (PHOTOS)

A la une. La ministre déléguée chargée de l'Autonomie et du Handicap était de passage à Gaillac et Albi, ce mercredi 4 juin 2025. Charlotte Parmentier-Lecoq a visité les locaux du Sessad à Gaillac, du centre de rééducation fonctionnelle et du restaurant inclusif le Grain de sel.

Publié le 04/06/2025 à 20h01, mis à jour le 05/06/2025 à 10h30 - Par Sibylle BEAUNEE

Journal d'ici



La ministre déléguée a inauguré les nouveaux locaux du Sessad le Loirat, à Gaillac. JDI (SB) - Sibylle BEAUNEE

ACCESSIBILITÉ

Règles européennes pour une Information Facile à Lire et à Comprendre (FALC)



A SCANNER
Version numérique



Catalogue
prestation FALC



Guide pour mieux comprendre ma mesure de protection juridique

(édité par l'UNAPEI association tutélaire)

Vidéo lien et Qr Code



UNAPEI_LR_INTEGRAL.mp4



FALC

Facile À Lire et
à Comprendre

Un outil au service
de l'inclusion



Dépliant FALC



Siège social : 8 place Alphonse Jourdain - CS 51507
31015 TOULOUSE Cédex 6
05 34 41 38 70



LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES GÉRÉS PAR L'AgaPei

DIRECTION TERRITORIALE 32

7 - UG AUCH / MONTREAL DU GERS
IME / SESSAD / UEM / FV
8 - UG AUCH / CONDOM / FLEURANCE
ESAT / FH / SAVS / Accueil de Jour
9 - UG LADEVÈZE
FV / FAM / MAS

DIRECTION TERRITORIALE 81

10 - UG FLORENTIN
IME / SESSAD / UEM
UEE / EMAS / FV
11 - UG CAGNAC
FV / MAS
12 - UG ALBI / GAILLAC
ESAT / FV / FH
SAVS / Entreprise Adaptée
13 - UG CHANTECLER
ESAT / FH / FV / SAVS

DIRECTION TERRITORIALE 31

1 - UG AUTAN VAL FLEURI
IME - Accueil Temporaire /
SESSAD / SESSAD Autisme /
SESAME / PCPE / UEE / EMAS
2 - UG SAINT-ORENS
EAM / FV / MAS
3 - UG MONS / BALMA
EAM

4 - UG OCCITALIS
ESAT / FH / SAVS / SAMSAH
SESAME / Temps Libéré
5 - UG COMMINGES
ESAT / FH / FV / Accueil de Jour
SAVS / SAMSAH / EAM
6 - UG CLERMONT CAPELAS
ESAT / FH / MAS / TEMPS LIBÉRÉ



Conseil de Territoire 31
(Haute-Garonne)
ct31@agapei.asso.fr
05 31 98 88 99

Conseil de Territoire 32
(Gers)
ct32@agapei.asso.fr
05 62 63 47 33

Conseil de Territoire 81
(Tarn)
ct81@agapei.asso.fr
05 63 48 88 40